

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Pélican

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Pélican tenue le 18 décembre 2023 à 19 h à l'édifice Laflamme et à laquelle sont présents :

	Présent	Absent
Amélie Trudel	✓	
Maxime Phaneuf	✓	
Karine Cournoyer		✓
Marylène L. Beauvais		✓
Alexandra Lavoie	✓	
Valérie Matte	✓	
Martine Choquette	✓	
Marie-France Viens	✓	
Catherine Brault	✓	
Josiane Santerre	✓	
Chantale Bernier		✓
Simon Bélanger	✓	
Audrey Monette	✓	

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**

À 19 h 03, monsieur Maxime Phaneuf constate le quorum et ouvre la séance.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Madame Chantale Bernier propose d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants au varia :

13.1 Suivi concernant un événement de drogue sur la cour

13.2 Règles du service de garde

CÉ2023-2024-007

Adopté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal du 23 octobre 2023**

Madame Catherine Brault propose d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

CÉ2023-2024-008

Adopté à l'unanimité.

4. **Questions du public**

Aucun public.

5. **Adoption, projet éducatif**

Relecture de certains éléments propres à l'école du Pélican.

Page 8 point 6.2, 3^e ligne, ajouter un e à spécialisée.

Ajouter dans le point 6.2 qu'il y a la présence d'un directeur et directeur adjoint.

Point 6.2.1 basé sur les chiffres de juin 2023.

Inverser zones de vulnérabilité et de force dans le titre.

Point 8 : expliquer ce qu'est le palier 2 et 3 et le « SOI ».

Dépôt de la lettre des membres du personnel enseignant à l'égard de l'ajout de cibles visées au projet éducatif par les nouvelles dispositions de la LIP (voir document en annexe).

Monsieur Maxime Phaneuf remercie et félicite tout le monde pour le travail à rendre le projet éducatif cohérent avec le PEVR.

Madame Valérie Matte propose d'adopter le projet éducatif tel que modifié.

CÉ2023-2024-009

Adopté à l'unanimité.

6. **Adoption, budget révisé**

Madame Josiane Santerre propose d'adopter le budget révisé tel que déposé.

CÉ2023-2024-010

Adopté à l'unanimité.

7. **Consultation, plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) du CSSDHR**

À la suite de la consultation du Conseil d'établissement, nous acceptons de prêter les locaux de l'école Laflamme à partir de 17 h à La Relance.

CÉ2023-2024-011

Adopté à l'unanimité.

8. **Suivi, travaux de rénovation à Chabanel**

Survol du suivi des travaux.

9. **Suivi, dépôt pour ré approbation de la phase 2 de la cour d'école**

Les travaux pourront être soumis à nouveau à la suite d'octrois de la part du Ministère.

10. Suivi, projet décloisonnement sur le thème de la pièce de théâtre

Une expérience absolument positive pour tous. Surveillez le journal Le Canada Français de la mi-janvier.

11. Suivi, satisfaction envers les photos scolaires

Commentaires : on propose de reprendre la même compagnie que cette année en orientant avec certains commentaires.

12. Proposition pour la sécurité autour de l'école

Arrimer avec la réponse de la ville au déneigement.

Madame Amélie Trudel propose d'adopter la lettre déposée par le président en y incluant les critères énoncés de la Ville de Saint-Jean pour le déneigement.

CÉ2023-2024-012

Adopté à l'unanimité

13. Varia

13.1 Suivi concernant un événement de drogue sur la cour

Suivi de différents intervenants dont le CLSC et le service de police auprès des enfants et des parents pour les sensibiliser à cet enjeu.

13.2 Règles du service de garde

Jeu avec les ballons, pour l'hiver, les ballons du service de garde seront accessibles lors de jeux organisés.

14. Clôture de la séance

À 21 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par monsieur Maxime Phaneuf.

Président

Direction